



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question au Gouvernement n° 3177

Texte de la question

PASSAGE À L'EURO

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Gérard Fuchs.

M. Gérard Fuchs. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, il y a huit jours encore, beaucoup se demandaient, à la veille de l'introduction des pièces et des billets en euros, si c'est l'inquiétude ou l'engouement qui l'emporterait chez nos concitoyens.

Depuis vendredi, jour de la mise en vente des premiers kits en euros, la réponse est claire : c'est l'engouement et la curiosité. Pouvez-vous nous donner quelques indications chiffrées sur l'ampleur de la curiosité qui a poussé les Français à acheter ces sachets ?

En tant que président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur l'introduction des pièces et billets en euros, je voudrais encore vous poser deux questions complémentaires.

Il semble qu'un mouvement de grève soit envisagé dans les banques pour le 2 janvier. Je comprends l'inquiétude de salariés confrontés à un événement sans précédent. Où en sont les négociations en cours ?

Nous avons reçu des représentants de ce qu'on appelle les populations sensibles, qui risquent d'éprouver des difficultés particulières du fait de l'introduction de l'euro : je pense aux malvoyants, aux malentendants et aux exclus bancaires. Pouvez-vous nous rappeler, monsieur le ministre, les mesures particulières qui ont été prises pour leur faciliter l'approche du 1er janvier prochain ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, la vente des sachets d'euros a été, c'est vrai, un très grand succès : au moment où je vous parle, 20 millions de kits ont été vendus.

M. Jean Ueberschlag. Ça fait une belle cagnotte !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Chez les buralistes, les stocks sont quasiment épuisés. A La Poste, où il y a eu une distribution extrêmement large, les réserves sont plus importantes, et plus encore dans les agences bancaires et dans les postes du Trésor.

En tout cas c'est un grand succès, que l'on peut attribuer à la curiosité, certes, mais pas seulement. En dépit du scepticisme qu'il a été longtemps de bon ton d'entretenir à l'égard de l'euro, beaucoup de nos concitoyens voient la nouvelle monnaie de façon très positive, et c'est de bon augure.

En ce qui concerne les populations fragiles, je ne reprendrai pas la totalité des dispositions prises à leur sujet. Sachez que, grâce à l'action de l'Etat, des organismes sociaux, des collectivités locales et des associations, un programme considérable a été élaboré pour que personne ne soit exclu de l'euro. C'est vrai en particulier pour les non-voyants, à qui seront distribués plus de 100 000 convertisseurs. C'est vrai aussi pour les populations

socialement très fragiles, à qui nous avons affecté 35 000 « euroformateurs ».

Je le répète, il s'agit d'un programme considérable. Mais l'euro, ce n'est pas seulement la réforme économique et monétaire probablement la plus importante depuis cinquante ans, c'est aussi un lien social.

Enfin, pour ce qui concerne un possible mouvement de grève le 2 janvier, des discussions ont eu lieu avec l'Association française des banques. Elles portent sur les salaires et la sécurité. Sur ce dernier point l'Etat a fait et fait encore le maximum.

Face à l'éventualité d'un tel mouvement de grève, je fais appel, comme je l'ai déjà fait, à un sentiment qui me paraît naturel s'agissant d'un acte aussi important que l'adoption d'une nouvelle monnaie et je place chacun devant ses responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Fuchs](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3177

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 2001